

Bilan simplifié de la section LOIR ET CHER pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	12914	12914
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-4309	-4683
actif financier	0	0	0	0	Résultat	758	374
					Total(1)	9364	8605
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	9364		9364	8605	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	9364	0	9364	8605	total(1+2+3+4+5)	9364	8605

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	5448	10736	Produits d'exploitation(1)	6386	11046
achats	1371	813	Cotisations	2527	8156
autres charges externes	78	74	Subventions	1820	0
autres services extérieurs	2315	4274	Autres produits	1820	2137
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	219	753
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	1684	5574			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	63
Charges exceptionnelles(3)	180	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	5628	10736	total(1+2+3+4)	6386	11110
Solde créditeur:Excedent	758		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de LOIR ET CHER

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 9364 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 758 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant .

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↵

Néant.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- X salariés dont :
 - x employés + fonction
 - x cadres + fonction
 - x cadres supérieurs + fonction

Bilan des ressources de la section LOIR ET CHER pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	2 527,12 €
Reversement de cotisations.....	1 605,01 €
Subventions reçues.....	1 820,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	1 820,49 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	4 562,60 €